

Date de la convocation	4 février 2025
Membres en exercice	181
Présents	72
Représentés	41

CONSEIL SYNDICAL – Extrait du procès-verbal de la séance du 13 février 2025

n°D20250213 – 05b

Objet : Tarifs abonnés Eau potable 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte ;

Considérant que les collectivités membres de Réseau31 ont transféré leur compétence Eau en totalité depuis leur adhésion ;

Considérant que ces tarifs ont fait l'objet d'une concertation avec les collectivités concernées, qu'ils ont reçu un avis favorable des commissions territoriales et ont été établis dans le but d'assurer une harmonisation au sein du territoire de Réseau31 ;

Vu le rapport et sur la proposition du Rapporteur,

Décide

Article 1 : de fixer les tarifs abonnés Hors Taxes Eau au 1^{er} mars 2025 tels que présentés en annexe ;

Article 2 : de fixer la contre-valeur de la redevance « prélèvement en milieu naturel » versée à l'Agence de l'Eau Adour Garonne au taux de 0.07€/m³ HT.

Article 3 : que les tarifs des autres collectivités adhérentes demeurent applicables jusqu'aux modifications prévues lors des prochains Conseils syndicaux.

Résultat du vote	Pour	113	Abstention	0
	Contre	0	Ne prend pas part au vote	0

Sébastien VINCINI

Président



Annexe(s) : Tarif abonnés Eau potable 2025

Tarif unique abonnés	TARIFS 2025	
	Part fixe	Part variable
Tarif unique	71.44 €	1.46 €
Fontaines	50.79 €	- €
Abonnements agricoles (zone de montagne)	93.63 €	0.2937 €
Abonnés sans compteurs	183.58 €	- €
Contre-valeur Redevance prélèvement en milieu		0.07 €

Accords protocole adhésion	TARIFS 2025	
	Part fixe	Part variable
Auterive	45.00 €	1.00 €
Revel	47.28 €	1.20 €
Castillon de Larboust	55.00 €	0.69 €
Carbonne	50.74 €	1.44 €

Tarifs vente d'eau potable 2025	TARIFS 2025			
	Part variable Réseau31	Redevance prélèvement en milieu naturel	Total	Différence
Usine PSE	0.5248 €	0.0756 €	0.6004 €	0.0808 €
Vente d'eau Salles sur Garonne	0.9500 €	0.1800 €	0.9500 €	- €



Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : SMEA31 - SERVICE MIXTE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DE HAUTE GARONNE
Utilisateur : Télétransmission Actes Télétransmission Actes

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	CS_20250213_5B2
Objet :	TARIFS 2025 ABONNES EAU POTABLE
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-02-13 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.10 - Divers
Identifiant unique :	031-200023596-20250213-CS_20250213_5B2-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 031-200023596-20250213-CS_20250213_5B2-DE-1-1_0.xml	text/xml	864 o
Document principal (Délibération) Nom original : D20250213 - 05b Tarifs Abonnes eau potable.pdf Nom métier : 99_DE-031-200023596-20250213-CS_20250213_5B2-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	381.1 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	18 février 2025 à 17h07min35s	Dépôt initial
En attente de transmission	18 février 2025 à 17h07min36s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	18 février 2025 à 17h07min37s	Transmis au MI
Acquittement reçu	18 février 2025 à 17h07min43s	Reçu par le MI le 2025-02-18